PMRA APPROVED 07-APR-2005 CCM

Please note, the word highlighted in blue has been
modified by the PMRA on your behalf. Please update your
labels accordingly.

AG-SERVICES

« CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE »

Inhibiteur du germe de la pomme de terre

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE LIQUIDE DE CHLORPROPHAME

AG-SERVICES - « Concentré émulsionnable » lorsque appliqué selon les instructions inhibera la germination des pommes de terre.

COMMERCIAL

ATTENTION

POISON

ATTENTION - IRRITANT DE PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE, HUILE DE SOJA

GARANTIE :
CHLORPROPHAME..... 350 g par litre

N^{o} D'ENREGISTREMENT 27971
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 60 litres

AG-SERVICES INC.
116, avenue Kenpark
Brampton ON L6Z 3J8

Le concentré émulsionnable AG-SERVICES est une solution émulsionnable de chlorprophame de catégorie alimentaire pour le traitement de la pomme de terre après son entreposage afin d'inhiber la germination. Elle est mélangée à l'eau et appliquée sur les pommes de terre sur la ligne d'emballage. Le concentré AG-SERVICES inhibe la germination en enrayant la division des cellules. Pour des résultats efficaces, il est essentiel que la solution entre en contact avec les bourgeons.
NE PAS APPLIQUER DANS LE CHAMP.
NE PAS APPLIQUER AUX PLANTS DE POMME DE TERRE

MODE D'EMPLOI
Les pommes de terre doivent être propres et toute meurtrissure ou coupure doit être guérie avant le traitement. La terre sur les pommes de terre pourrait empêcher la solution d'entrer en contact avec les bourgeons. Une application avant la guérison des blessures empêchera la suberization et exposera le tubercule à la maladie. Normalement, 2 semaines devraient s'écouler après la récolte et avant le traitement.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION
La solution AG-SERVICES est vaporisée comme une émulsion à 1 % sur les pommes de terre sur la ligne d'emballage. La buse de vaporisation doit être installé sur la ligne d'emballage entre l'équipement de nettoyage et celui d'emballage. Sur les lignes d'emballage équipées de brosses, veuillez placer la buse de vaporisation à la sortie de la section des brosses. Sur les lignes de nettoyage, placer la buse de vaporisation à la sortie de la section des rouleaux de séchage. Un écran devrait être installé autour de la table de vaporisation afin d'éviter la propagation des embruns de vaporisation. Consultez votre représentant AG-SERVICES si vous avez besoin d'aide pour l'installation de l'équipement de vaporisation.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE
Préparer une solution 10g/L en ajoutant un litre de la solution AG-SERVICES à 34 litres d'eau. Remuer jusqu'à ce l'émulsion soit uniforme.

TAUX D'APPLICATION

Appliquez 900 mL à 1 % d'émulsion par 20 sacs de pommes de terre (45 kg par sac), ou 1,0 litre par tonne.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LE PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter la peau. Ne pas contaminer les plants de pomme de terre. Entreposer les pommes de terre traitées loin des plants. Éviter une inhalation prolongée de la vapeur ou de la brume de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Si ce produit antiparasitaire doit être employé sur un produit qui soit exporté vers les États-Unis et vous avez besoin de l'information aux niveaux acceptables de résidu dans le contact des États-Unis www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Provoquer le vomissement.
En cas de contact avec la peau : Laver la peau au savon et avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés.
En cas de contact avec les yeux : Rincer à grande eau durant au moins 15 minutes.
En cas d'inhalation : Transporter la victime dans un lieu non contaminé. Donner les soins de soutien.
Généralités : Ne jamais donner quoi que ça soit à une personne inconsciente. Transporter la victime dans un lieu non contaminé, qui ne présente pas de danger. Cherchez une attention médicale immédiatement si l'irritation, de toxicité, etc. persiste ou est grave. Apporter le contenant, l'étiquette ou le non du produit et le numéro d'homologation LPA lors de votre visite chez le médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Administrer un traitement symptomatique.

MANIPULATION DU CONTENANT
Le contenant doit être fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Une exposition prolongée à l'air pourrait provoquer de la moisissure, ce qui peut nuire aux propriétés émulsifiantes du produit. Ne pas entreposer dans des températures au-dessous du niveau de gel. Un entreposage prolongé pourrait susciter la formation de cristaux. Des ingrédients de chauffage et une agitation rétabliront le matériel à des conditions utilisables, mais il ne faut pas chauffer au-dessus de 120^{o} C. Ce produit inhibe la germination et la croissance des plantes. Entreposer loin des plants de pomme de terre, des fertilisants, des graines, des plantes et des pesticides.

ÉLIMINATION
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dan des conditions dangereuse constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.